

CONDITIONS D'UTILISATION
DE L'ESPACE SECURISE INTERNET « CORRESPONDANTS »

Amundi Tenue de Comptes est une Société Anonyme au capital de 24 000 000 euros, immatriculée sous le numéro 433 221 074 au RCS de Paris dont le siège social est 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris. Amundi Tenue de Comptes est une entreprise d'investissement de droit français régi par le code monétaire et financier, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dont l'adresse est la suivante : ACPR - 61 rue Taitbout, 75436 Paris cedex 09

Adresse postale : Amundi Tenue de Comptes - 26956 Valence Cedex

Adresse électronique : webmaster@amundi-tc.com

Numéro de téléphone : 04 37 47 01 37, numéro non surtaxé.

Numéro individuel d'identification d'assujetti à la TVA intracommunautaire FR 04433221074

Les conditions d'utilisation de l'Espace Sécurisé Internet « Correspondants Entreprises » sont composées :

- I - des conditions d'utilisation proprement dites (« les Conditions d'utilisation »),
- II - complétées par un formulaire d'habilitation (« le modèle de Formulaire »).

I - Les Conditions d'utilisation

Article 1 : OBJET

L'objet des présentes Conditions d'utilisation, partie intégrante de la Convention est de définir les modalités d'accès aux services de l'espace sécurisé Internet « Correspondants » (« l'Espace sécurisé ») du site Internet de la société Amundi TC (« le Site »), ainsi que ses conditions de fonctionnement.

L'accès à ces services est subordonné à l'accord d'Amundi TC ainsi qu'à la signature du Formulaire par le représentant dûment habilité de l'Entreprise cliente.

Seules les Entreprises (« l'(les) Entreprise(s) »), dont Amundi TC est teneur de compte-conservateur des avoirs d'épargne salariale des salariés, peuvent accéder aux services proposés dans le cadre des présentes Conditions d'utilisation.

L'accès à l'Espace sécurisé est réservé au Correspondant Administrateur spécifiquement habilité à cette fin par l'Entreprise dans le Formulaire Espace sécurisé Internet, et aux Correspondants Délégués habilités par le Correspondant Administrateur dans l'espace sécurisé.

La signature du Formulaire par l'Entreprise emporte acceptation des présentes Conditions d'utilisation. L'Entreprise adresse un exemplaire de ce Formulaire dûment complété et signé à : AMUNDI TC - 26 956 VALENCE CEDEX 9

L'Entreprise en conserve une copie, notamment pour l'information du (des) Correspondant(s).

Par ailleurs, l'Entreprise reconnaît avoir pris connaissance des informations légales disponibles à partir de la page d'accueil du Site.

Les présentes Conditions d'utilisation, ainsi que les informations légales susmentionnées doivent être portées à la connaissance du (des) Correspondant(s) par l'Entreprise.

Article 2 : CONDITIONS D'ACCÈS

2.1 Habilitation

L'identité du Correspondant Administrateur désigné par l'Entreprise, ainsi que ses coordonnées (dont l'adresse mail) sont précisées par l'Entreprise dans le Formulaire. Seules les coordonnées professionnelles du Correspondant Administrateur doivent figurer dans le Formulaire.

Cette désignation vaut, à l'égard d'Amundi TC, habilitation du Correspondant Administrateur à agir dans le cadre des fonctionnalités définies à l'article 3 ainsi que dans le Formulaire, et ce, malgré toute restriction de pouvoirs dont Amundi TC pourrait avoir connaissance par ailleurs.

La fonction du Correspondant Administrateur lui donnant accès à des informations nominatives sur mandat de l'Entreprise, cette dernière s'engage à s'acquitter, préalablement, des obligations légales et réglementaires en la matière envers la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Il est précisé que le Correspondant Administrateur peut habilitier des Correspondants Délégués directement sur l'espace sécurisé du site.

L'Entreprise peut, à tout moment, modifier ou mettre fin à l'habilitation du Correspondant Administrateur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à Amundi TC - 26956 VALENCE CEDEX 9.

L'habilitation cesse et/ou la modification prend effet le jour de la réception du courrier par Amundi TC.

L'Entreprise devra joindre à son courrier un nouvel exemplaire signé du Formulaire désignant un nouveau Correspondant Administrateur pour le suivi des opérations en cours et à venir.

2.2 Identifiant et mot de passe

Amundi TC attribue et adresse au Correspondant Administrateur un identifiant, ainsi qu'un mot de passe provisoire (les «Données d'Accès»). Lorsque le Correspondant Administrateur habilite un ou plusieurs Correspondant(s) Délégué(s), Amundi TC adresse à ce(s) dernier(s) un identifiant ainsi qu'un mot de passe. Le mot de passe doit être personnalisé lors de la première connexion sur le Site. Le Correspondant (Correspondant Administrateur et/ou correspondant(s) délégué(s)) peut à tout moment modifier en ligne son mot de passe. Il est en outre recommandé au Correspondant de ne pas choisir un mot de passe aisément décelable par un tiers (par exemple sa date de naissance).

Ces données d'Accès sont strictement personnelles et confidentielles : le Correspondant doit prendre toutes les mesures nécessaires en vue de conserver cette confidentialité. L'Entreprise assure la responsabilité exclusive de l'usage et de la non divulgation des Données d'Accès attribuées et/ou modifiées.

La responsabilité d'Amundi TC ne pourra être engagée en cas d'usage frauduleux ou abusif ou dû à une divulgation volontaire ou involontaire des Données d'Accès attribuées au(x) Correspondant(s).

L'Entreprise reconnaît, en conséquence, que toute opération réalisée à la suite d'une instruction transmise sur le Site, au moyen des Données d'Accès, lui sera, en tout état de cause, définitivement attribuée.

L'Entreprise assumera vis-à-vis de Amundi TC toutes les conséquences financières que Amundi TC pourrait supporter en raison de l'usage frauduleux ou abusif ou de la divulgation volontaire ou involontaire par le Correspondant de ses Données d'Accès.

L'Entreprise et/ou le Correspondant peut faire opposition aux Données d'Accès, puis lever cette opposition, dans les conditions de forme et de délais requises pour la cessation de l'habilitation et déterminées au dernier alinéa de l'article 2.1 ci-dessus.

En cas d'oubli, de vol ou de perte de ses Données d'Accès (mot de passe), le Correspondant peut demander l'attribution de nouvelles Données d'Accès, selon le cas, via sms ou par courrier. Ces Données d'Accès ont alors un caractère provisoire. Toutefois, à la demande expresse de l'intéressé, les nouvelles Données d'Accès peuvent être communiquées au Correspondant par messagerie (pour l'identifiant uniquement). Dans ce cas, le Correspondant doit prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver la confidentialité des données (destruction du mail).

Par ailleurs, Amundi TC se réserve la possibilité d'interrompre, sans préavis, l'accès du (des) Correspondant(s) à l'Espace sécurisé après composition de trois mots de passe erronés ou en cas de non-respect de l'une, quelle qu'elle soit, des obligations à la charge de l'Entreprise en vertu des présentes Conditions d'utilisation.

Article 3 : DÉFINITION DU CONTENU DES HABILITATIONS

Lors de la signature de la Convention de délégation de Tenue de Registre, l'Entreprise désigne un Correspondant Administrateur qui est habilité aux fonctionnalités de l'espace sécurisé entreprise. Ce dernier peut ensuite habilitier, si nécessaire, un ou plusieurs Correspondant(s) Délégué(s), directement sur l'espace sécurisé entreprise.

Les Données d'Accès qui sont communiquées au(x) Correspondant(s) sont personnelles et permettent son (leur) identification par Amundi TC pour le traitement des opérations de l'Entreprise.

Si un Correspondant est chargé du suivi de plusieurs Entreprises, il doit être habilité aux mêmes fonctionnalités pour toutes ces Entreprises.

Les fonctionnalités auxquelles est habilité le Correspondant Administrateur sont regroupées en trois grandes rubriques : Consulter, Agir, Administrer.

○ **La rubrique « Consulter » permet d'accéder aux informations suivantes :**

- ✓ Données contractuelles de l'entreprise : date et nature des accords (Participation / Intéressement), règles d'abondement, supports de placement,...
- ✓ Statistiques sur les opérations collectives de participation et/ou d'intéressement : répartition de la prime (par affectation placée ou perçue, par type de dispositif, par canal de communication), répartition du placement de la prime (par niveau de risque et par tranche d'âge,...).
- ✓ Statistiques sur les profils des porteurs : profil d'investissement des porteurs de parts par dispositif (répartition des placements par niveau de risque, niveau de risque moyen par tranches d'âges.), profil digital : répartition des abonnés e-Services, par statut et par tranche d'âge.
- ✓ Reporting : reporting détaillé des opérations collectives (flux uniquement), reporting CSG/RDS versement (mensuel et annuel), reporting mensuel,...
- ✓ Factures de tenue de comptes : réception et archivage.

○ **La rubrique « Agir » permet de réaliser les actions suivantes :**

- ✓ Mettre à jour la signalétique des salariés : unitairement ou par intégration de fichier Excel.
- ✓ Réaliser les opérations collectives : intégrer en ligne ses opérations collectives de Participation/ Intéressement avec choix collectées par l'Entreprise, également Versement volontaire et abondement avec suivi des différentes étapes de l'opération.

○ **La rubrique « Administrer » permet de gérer l'habilitation des Correspondants délégués :** créer de nouveau(x) correspondant(s) délégué(s), ajouter ou enlever des accès aux différentes rubriques du site.

Amundi TC, pour répondre aux attentes des Entreprises, se réserve la possibilité de mettre à disposition des Correspondants de nouvelles fonctionnalités.

Article 4 : PREUVE DES OPÉRATIONS

L'initiation d'un message ou d'une instruction au moyen des Données d'Accès, vaut signature de l'Entreprise, et est réputée en provenir : elle lui sera en conséquence définitivement attribuée.

Les enregistrements effectués par Amundi TC de ses (leurs) messages ou instructions ou leur reproduction sur un support informatique ou papier, font preuve de ces instructions et constituent la justification de leur imputation au compte de l'Entreprise. Amundi TC conserve les enregistrements ou reproductions pendant le délai légal. Toute réclamation de l'Entreprise concernant une opération relevant des présentes Conditions d'utilisation de l'Espace sécurisé Internet n'est plus recevable par Amundi TC au-delà d'un délai raisonnable à compter de l'opération contestée.

En cas de conflit entre les messages ou instructions effectuées sur l'Espace sécurisé du Site par le(s) Correspondant(s), le dernier message ou la dernière instruction passée et enregistrée primera sur les autres.

Il appartiendra à l'Entreprise de prendre toutes précautions nécessaires pour éviter une éventuelle double exécution des instructions.

Article 5 : OBLIGATIONS - RESPONSABILITÉ

Amundi TC s'engage à apporter ses meilleurs soins en vue d'assurer et conserver l'intégrité et la sécurité de l'Espace Sécurisé et du Site.

Une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information est mise en application au sein d'Amundi TC selon les normes édictées par le groupe Crédit Agricole SA. Cette Politique implique entre autres le contrôle régulier des moyens de sécurité, la restriction des accès aux informations, la classification des informations (adaptation du niveau de sécurité), la séparation des pouvoirs et le partage des rôles, le cloisonnement pour limiter les risques d'impacts, la réactivité face aux incidents de sécurité, le respect des obligations légales, réglementaires et de place.

Amundi TC est tenue à une obligation de moyen en ce qui concerne la disponibilité et la sécurité des services. A ce titre, Amundi TC met en place les structures nécessaires pour rendre le Site accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Amundi TC fait ses meilleurs efforts en vue d'assurer la sécurité, la disponibilité et plus généralement la continuité des services et le bon fonctionnement du Site sous réserve des dispositions ci-après.

Pour des raisons de maintenance, Amundi TC peut interrompre l'accès aux services mais s'efforcera dans la mesure du possible d'en avertir préalablement les Correspondants.

Amundi TC ne peut être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects, tels que perte financière, perte de données, virus, bogues, perte résultant d'une erreur ou d'une information consultée, ou téléchargée sur le Site, perte ou manque à gagner sur toute instruction.

Amundi TC ne saurait être également tenue responsable en cas de mauvaise utilisation de l'Espace sécurisé par le Correspondant, en cas d'indisponibilité du Site et d'une manière générale, en cas de trouble quelconque, qui pourrait résulter de difficultés liées au fonctionnement du Site (cas de force majeure, difficultés liées à la structure du réseau de télécommunications ou difficultés techniques, période de maintenance ou de défaillance quelle qu'elle soit).

Il est précisé qu'Amundi TC se réserve la possibilité de recourir, sans frais supplémentaire pour l'Entreprise, sous sa responsabilité, aux services de tout prestataire pour le traitement des données et l'exécution des services proposés dans le cadre du présent contrat.

L'Entreprise est responsable des informations transmises à Amundi TC.

L'Entreprise est seule responsable des habilitations du ou des Correspondants Délégués, des informations communiquées dans le cadre du Correspondant Administrateur habilité figurant dans le Formulaire ainsi que de leur mise à jour. L'Entreprise fait sien tout litige portant sur l'habilitation ou le défaut d'habilitation des Correspondants. Amundi TC ne saurait par conséquent être tenue responsable des conséquences résultant d'une information erronée contenue dans le Formulaire, du défaut d'habilitation d'un Correspondant Délégué ou du Correspondant Administrateur dont les coordonnées figurent dans le Formulaire, ainsi que du défaut de mise à jour de celui-ci.

Article 6 : INTERRUPTION DES SERVICES - DYSFONCTIONNEMENT

En cas d'interruption ou de dysfonctionnement de l'un ou de l'ensemble des services proposés dans le cadre des présentes Conditions d'utilisation pour quelque raison que ce soit, l'Entreprise a toujours la possibilité de s'adresser à Amundi TC notamment par courrier, pour effectuer une opération transactionnelle, ou par tout autre moyen préalablement défini entre Amundi TC et l'Entreprise.

Amundi TC n'est pas responsable des conséquences d'une interruption de service mais s'engage à faire son possible pour éviter un retard dans l'exécution des prestations qui pourraient être préjudiciables à l'Entreprise.

Article 7 : TARIFICATION DU SERVICE

L'accès au Site est gratuit, à l'exception du coût des communications permettant l'accès à Internet, supporté par l'Entreprise en fonction de ses propres modalités d'accès à Internet.

Amundi TC se réserve la faculté, ultérieurement, de proposer des prestations complémentaires soumises à tarification. Dans ce cas, les prestations complémentaires proposées et le tarif applicable à ces dernières donneront lieu à une information préalable de l'Entreprise par voie télématique ou par lettre simple dans un délai de trois mois avant sa prise d'effet. Dans le délai de trois mois susmentionné, l'acceptation par l'Entreprise de la ou des prestations complémentaires et des conditions tarifaires afférentes donnera lieu à la signature d'un avenant. A

défaut d'acceptation par l'Entreprise dans le délai de trois mois susmentionné, l'Entreprise pourra continuer à bénéficier des prestations gratuites telles que définies dans les présentes conditions d'utilisation sans accéder aux prestations soumises à tarification ou cesser d'utiliser l'Espace Sécurisé Internet conformément aux dispositions de l'article 12.

Les opérations exécutées par Internet, via le Site, s'effectuent dans le cadre des conditions contractuelles et tarifaires en vigueur.

Article 8 : INFORMATIONS ET REPORTINGS

Les informations communiquées sur l'Espace sécurisé s'entendent sauf erreur ou omission et sous réserve des opérations en cours. Les écritures auxquelles l'Entreprise a accès peuvent avoir un caractère provisoire.

Les comptes rendus d'activité ou d'opération d'épargne salariale (« Reporting ») sont mis à disposition du (des) Correspondant(s) de l'Entreprise sur le Site en fonction de leur habilitation.

Le Correspondant reçoit un E-mail à l'adresse indiquée lors de l'habilitation, l'invitant à se connecter grâce à un lien direct prédéfini. Il doit s'identifier sur le Site pour en prendre connaissance. Selon leur contenu, les Reporting sont accessibles par le (les) Correspondant(s) ayant reçu l'habilitation adéquate.

Si un Correspondant peut demander la mise à disposition d'un reporting spécifique (à la demande – au choix de l'Entreprise), ce document sera visible par tous les Correspondants de l'Entreprise ayant la même habilitation.

L'adresse E-mail du Correspondant Administrateur est précisée dans le Formulaire d'habilitation ou communiquée lors de l'habilitation d'un nouveau Correspondant.

Article 9 : COMMUNICATION ET CONFIDENTIALITE

Les termes de l'article 10 « Traitements et utilisation des données » de la Convention Cadre sont applicables aux présentes Conditions d'utilisation.

En principe, seules les coordonnées professionnelles du Correspondant doivent être communiquées à Amundi TC. Toutefois, lorsque cela est impossible, l'Entreprise fournit, sur autorisation expresse du Correspondant, les coordonnées personnelles de ce dernier (par exemple numéro de téléphone ou E-mail de son domicile).

En tout état de cause, il est rappelé que le Correspondant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant aux données personnelles le concernant communiquées à Amundi TC. Le Correspondant dispose également du droit de définir les directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort. Ces droits s'exercent par courrier électronique à l'adresse suivante : webmaster@amundi-tc.com ou par voie postale adressé à : Amundi Tenue de Comptes - Service Contrôle Interne et Conformité - 26956 Valence Cedex 9.

Article 10 : MODIFICATION DES CONDITIONS D'UTILISATION

Les dispositions des Conditions d'utilisation, ainsi que du Formulaire sont susceptibles d'être complétées ou modifiées à tout moment, notamment en fonction des évolutions technologiques ou de la réglementation en vigueur.

La version en vigueur des Conditions d'utilisation de l'Espace sécurisé est consultable en ligne à tout moment. Le Correspondant peut y accéder en cliquant sur la rubrique « conditions d'utilisation » du Site.

Toutes modifications apportées aux Conditions d'utilisation et au Formulaire (hors tarification) seront portées à la connaissance de l'Entreprise par courrier ou en ligne, dans un délai d'un mois avant leur entrée en vigueur. Si le Correspondant continue à utiliser les services proposés dans le cadre de l'Espace sécurisé à l'expiration du délai précité, l'Entreprise sera réputée les avoir acceptées.

D'autres options ou services, faisant l'objet d'un abonnement spécifique, pourront être ultérieurement proposées à l'Entreprise. Le descriptif de cet abonnement, ainsi que le tarif applicable seront communiqués aux Entreprises par courrier et/ou sur le Site, à chaque mise à disposition d'une nouvelle offre. La souscription par l'Entreprise à un abonnement de ce type fera l'objet d'un avenant à la présente Convention de délégation de Tenue de Registre.

Pour toute modification apportée aux informations fournies par l'Entreprise dans le Formulaire (identité ou coordonnées du correspondant, fonctionnalités de l'habilitation, ajout ou changement de correspondant...), l'Entreprise adresse à Amundi TC un nouvel exemplaire signé de ce Formulaire. Amundi TC prendra en compte la modification dès réception de l'information.

Article 11 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La structure générale, les textes, images animées ou non, les documents et tous les éléments composant les services proposés à l'Entreprise sont la propriété de Amundi TC. Toute reproduction totale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, photocopie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, de plusieurs ou d'un de ces éléments sans l'autorisation expresse de Amundi TC constitue une contrefaçon passible des peines prévues par le Code de la propriété intellectuelle.

Article 12 : DURÉE

Les présentes Conditions d'utilisation s'appliquent pendant toute la durée de la Convention de Tenue de Registre et de Tenue de Comptes.

Cependant, l'Entreprise conservant la possibilité d'effectuer ses opérations par courrier, peut cesser à tout moment d'utiliser l'Espace sécurisé sous réserve du respect d'un préavis d'un mois. L'habilitation du Correspondant prend fin le jour de la réception par Amundi TC du courrier d'information adressé par l'Entreprise.

Amundi TC pourra interrompre immédiatement et sans préavis l'accès à l'Espace sécurisé en cas notamment, de perte de confidentialité des Données d'Accès, de non-retour du Formulaire signé ou plus généralement pour non-respect de la présente Convention y compris les Conditions d'utilisation ainsi que de toute autre convention ou réglementation régissant les comptes, produits ou services proposés par Amundi TC.

II-Formulaire d'habilitation

OUVERTURE

MODIFICATION

CLÔTURE

LE CLIENT ENTREPRISE

Raison sociale : _____ Code Entreprise : 1__1__1__1__1__1
Siren : 1__1__1__1__1__1__1__1__1__1 Lieu d'immatriculation _____
Adresse : _____
Représenté par : • Mme • M. (nom et prénom) _____
Fonction : _____
Téléphone : 1__1__1__1__1__1__1__1__1__1 E-mail _____
Mobile : 1__1__1__1__1__1__1__1__1__1
Dûment habilité aux fins des présentes.

L'ACCES A L'ESPACE SECURISE INTERNET

L'accès à l'Espace sécurisé Internet « Correspondants » est ouvert au(x) Correspondant(s) habilités à partir du portail : <https://www.amundi-ee.com/correspondant>

LES FONCTIONNALITÉS - GÉNÉRALITÉS

L'accès à l'Espace sécurisé Internet « Correspondants » permet, en fonction de l'habilitation donnée, l'utilisation de différentes fonctionnalités. Ces dernières sont décrites à l'article 3 des Conditions d'utilisation, un exemplaire devra être remis par l'Entreprise à chaque Correspondant désigné (également disponible sur le Site Internet sous la rubrique « Informations Légales »).

L'Entreprise désigne son (ses) Correspondant(s) et lui (leur) attribue une ou plusieurs habilitation(s) relative(s) à une ou plusieurs des fonctionnalités décrites et énumérées à l'article 3 des Conditions d'utilisation. Si un Correspondant est désigné sur plusieurs Entreprises, il est habilité aux mêmes fonctionnalités pour toutes ces Entreprises.

Des Données d'Accès seront communiquées à chaque Correspondant. Ces données confidentielles sont uniques et personnelles et permettent son identification par Amundi TC pour l'authentification des messages et des instructions initiées sur le Site.

HABILITATION DU CORRESPONDANT ADMINISTRATEUR

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Téléphone : 1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1
E-mail : Mobile : 1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1_1

Est habilité à accéder aux fonctionnalités de l'Espace sécurisé Internet « Correspondants » ci-après :

- Agir**
 Consulter
 Administrer

Je déclare avoir pris connaissance et conserver un exemplaire des Conditions d'utilisation de l'Espace sécurisé internet, faisant partie intégrante de la Convention de délégation de Tenue de Registre et de Tenue des Comptes, dont j'accepte les dispositions.

A le

Signature et cachet de l'Entreprise
(Représentant habilité)

Nom :
Fonction :